



HAL
open science

Épreuves d'autorité

Corentin Durand, Elsa Génard, Mathilde Rossigneux-Méheust

► **To cite this version:**

Corentin Durand, Elsa Génard, Mathilde Rossigneux-Méheust. Épreuves d'autorité. Tracés : Revue de Sciences Humaines, 2025, 47, pp.9-26. <10.4000/151vz>. <hal-05362270>

HAL Id: hal-05362270

<https://hal.science/hal-05362270v1>

Submitted on 2 Mar 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

Épreuves d'autorité

De quoi sont faites les relations entre employé.es et patron.nes, administré.es et administrateur.rices, accusé.es et juges, fidèles et clergé, enfants et parents, patient.es et soignant.es, élèves et enseignant.es, etc. ? Ce numéro de *Tracés* propose de repartir d'une notion centrale de notre modernité politique, l'autorité, et d'en explorer la dimension relationnelle en privilégiant une approche interactionnelle. Par relation d'autorité, nous entendons une relation sociale structurée par des statuts de participation *a priori* asymétriques, où la chance de se voir obéi repose précisément sur la reconnaissance de tels statuts. Il s'agit de ce point de vue d'une forme particulière de relation de pouvoir. Selon les lieux et les époques, ces asymétries peuvent être inscrites dans la loi (comme l'autorité des parents sur les enfants), dans des dispositions contractuelles (comme le lien hiérarchique entre employé.es et patron.nes), dans des formes d'exercice du pouvoir politique (gouvernant.es et gouverné.es), dans des dispositifs institutionnels qui délèguent à un type d'acteur.rice un pouvoir sur la vie d'autres individus (juges et accusé.es, clergé et fidèles, fonctionnaires et administré.es) ou encore dans des situations de maîtrise quasi unilatérale de la force physique (terroristes et otages).

Ces situations ne sont ni limitatives, ni exclusives, ni attachées par nature à certaines configurations. Surtout, l'asymétrie de statuts n'y est jamais entièrement acquise. Le parti pris de ce dossier est d'analyser, à différentes époques et dans différents mondes sociaux, les moments critiques qui construisent, stabilisent, redéfinissent ou renversent les relations d'autorité, ainsi que les dispositifs matériels, spatiaux, langagiers et moraux dans lesquels elles s'inscrivent. Ces moments constituent, dans le vocabulaire des sociologies d'inspiration pragmatique et pragmatiste, des *épreuves* (Blic et Lemieux, 2005 ; Boltanski, 2009 ; Chateauraynaud, 2015). S'attacher ainsi à décrire les situations par lesquelles l'autorité se trouve confirmée, déstabilisée ou déplacée permet de faire un pas de côté par rapport à la question tout sauf neuve de la « crise de l'autorité », une « invention » du XIX^e siècle, liée aux multiples cassures de ce siècle marqué par la démocratisation et l'industrialisation (Karila-Cohen, 2008). Face à cette ambition d'observer des relations en train de se faire (ou de se défaire), toutes les disciplines des sciences sociales n'ont pas les mêmes contraintes, les conditions pour approcher ces épreuves étant, par exemple, plus délicates pour des historien.nes. Tributaires de la constitution et de la conservation des traces du passé, ils et elles peuvent toutefois s'en emparer, comme le montrent par exemple des travaux mettant en œuvre une ethnographie historique des sources comme voie d'accès aux relations administratives (Zalc, 2016 ; Rossigneux-Méheust, 2022 ; Génard, 2025). Si le numéro présente une majorité de textes de sociologues et d'anthropologues ayant mis en œuvre des méthodes ethnographiques, nous sommes convaincu.es que la proposition méthodologique au fondement de ce dossier constitue un horizon transdisciplinaire, privilégiant une échelle micro.

La perspective défendue ici invite enfin à penser ensemble des formes sociales ordinairement analysées de manière séparées, notamment par les études sur les suppliques et les dénonciations (Farge et Foucault, 1982 ; Boltanski, 1984 ; Bercé, 1990 ; Chateauraynaud et Torny, 1999 ; Fassin, 2000 ; Blum et Cerutti, 2018), sur les manières de donner et de d'obéir (ou non) à des ordres (Saint-Fuscien, 2011 ; Burawoy, 2015), sur les pratiques punitives (Geay, Oria et Fromard, 2009 ; Saint-Fuscien, 2010 ; Génard et Rossigneux-Méheust, 2023), ou encore sur les cérémonies ou les rituels politiques et religieux. Si cela ne revient pas à les comparer termes à termes ni à tracer des équivalences, mettre en regard les configurations relationnelles – et leurs conditions matérielles très diverses – où l'autorité se construit ou risque de s'effriter permet de re-spécifier empiriquement et conceptuellement ce que ces relations ont en commun, mais aussi ce en quoi elles varient dans le temps et dans l'espace.

Cette introduction propose de dégager trois perspectives analytiques pour saisir les relations d'autorité : l'autorité comme travail relationnel ; la mise à l'épreuve de l'autorité ; les expériences sensibles de la relation d'autorité. Ces perspectives alimentent toutes à leur façon une question plus générale, que ce dossier soulève *in fine*, à savoir l'articulation de l'étude des relations d'autorité et des rapports de domination.

Travail d'autorité

Une première perspective consiste à analyser l'autorité comme l'objet et l'enjeu d'un travail relationnel particulier que l'on peut désigner comme un *travail d'autorité*. Comme le travail relationnel, celui-ci vise à stabiliser des relations interpersonnelles par « la sélection des participants à l'échange, la définition réciproque des rôles qu'ils y assument, la construction d'un langage commun et de supports normatifs partagés, et enfin la stabilisation progressive et l'inscription dans la durée d'attentes relationnelles réciproques » (Durand, 2018). Le travail d'autorité en constitue néanmoins une modalité particulière, dans la mesure où il est plus spécifiquement orienté vers la recherche, l'affirmation, le maintien et la stabilisation des asymétries participationnelles, et où il est principalement le fait de celles et ceux qui revendiquent d'occuper une position d'autorité par rapport à d'autres.

Se concentrer sur l'affirmation des asymétries participationnelles permet d'écarter le risque d'essentialisation de l'autorité. Certaines situations désignent certes explicitement les positions des participants dans une configuration asymétrique, mais d'autres – d'assistance, de soin, de conseil ou d'enseignement – sont plus équivoques et réversibles. Il faut alors prêter une attention particulière aux situations dans lesquelles la relation d'autorité n'est pas directement élaborée par l'espace institutionnel, soit que le droit participe moins directement à la stabiliser, soit que la symétrie des positions constitue une revendication ou une évidence non remise en cause. L'affirmation juridique contemporaine de l'égalité dans le couple n'interdit en ce sens pas de le penser, relationnellement, comme une potentielle

configuration d'autorité (Limbada, 2023 ; Prigent et Sueur, 2024). De même, il est fructueux de rechercher les manières dont s'affirment et se stabilisent parfois des relations d'autorité au sein de mouvements sociaux qui se définissent précisément comme anti-autoritaires (Him-Aquilli, 2017). Cela vaut aussi pour les « cultures fugitives » (ou *escapism*) analysées par James Scott dans les hauts plateaux du Sud-Est asiatique, qui reposent sur un refus de l'autorité de l'État, notamment incarnée dans l'impôt et les corvées (Scott, 2013), mais non sur la disparition de toute relation d'autorité (Bertrand, 2014).

Les configurations qui mettent en présence et hiérarchisent des pair.es sont de ce point de vue particulièrement riches à étudier. Le travail d'affirmation des relations d'autorité peut également se moduler dans certaines configurations où les personnes qui bénéficient d'une asymétrie statutaire juridique ou organisationnelle cherchent – le plus souvent temporairement – à la suspendre dans une situation donnée. C'est le cas des conseils d'élèves étudiés dans ce numéro par Leia Duval-Valachs. A partir d'une ethnographie menée dans plusieurs classes d'école élémentaire, la sociologue montre comment des enseignantes soucieuses de développer des pratiques pédagogiques anti-autoritaires travaillent à mettre en pause la relation d'autorité traditionnelle de la classe pour favoriser des discussions entre pairs. De telles suspensions statutaires ne prétendent pas faire disparaître la relation d'autorité, comme lorsque des surveillants de prison revendiquent de s'expliquer « d'homme à homme » avec des prisonniers (Chauvenet, 1998), ou que des policiers instaurent une connivence émotionnelle avec des femmes qui se prostituent pour obtenir des renseignements (Mainsant, 2010).

En effet, même au sein d'espaces fortement hiérarchisés – les institutions d'enfermement, l'armée, les lieux de travail, ou encore la famille –, la construction et la stabilisation des relations d'autorité font l'objet d'un travail spécifique qui met en jeu des compétences variées. C'est par exemple le cas des aptitudes vocales d'un prédicateur pentecôtiste ghanéen, mis en lumière par Bruno Reinhardt (Reinhardt, 2014). L'expressivité et la charge spirituelle de sa voix reposent sur un engagement du corps, du souffle et du visage, que cherchent à imiter ensuite des étudiants, en s'en imprégnant par l'écoute d'enregistrements audio. Il faut alors prêter attention aux interactions exhibant les relations d'autorité, telles les cérémonies politiques, militaires, mémorielles ou encore religieuses, où l'agencement des personnes et des objets met en scène la place de chacun et les relations asymétriques qui les lient. Dans ce dossier, Gala Agüero analyse l'organisation d'une cérémonie en l'honneur de la Vierge en 2014 dans une plantation du Nord-Ouest de l'Argentine. Tandis que le patron en était l'organisateur historique traditionnel jusqu'alors, son absence et son désengagement de la cérémonie actent la fin d'une relation d'autorité structurante. Les positionnements des habitant.es – une minorité se tient à distance de la célébration, la majorité y prend part – rend manifeste les attitudes divergentes face à la décomposition du modèle d'autorité.

L'ordre, la punition, et la doléance constituent, en quelque sorte, des formes sociales élémentaires du travail d'autorité, en ce qu'elles attribuent à chaque participant.e la place qu'il y occupe (donneur.euse/preneur.euse d'ordre, punisseur.euse/puni.e, décideur.euse/requérant.e). Elles permettent alors de comparer des configurations relationnelles éloignées par le temps, l'espace ou les contextes institutionnels. L'activation du pouvoir de punir – exceptionnel ou routinier –, de même que l'octroi de récompenses, affirme l'asymétrie d'une relation, en actualisant la capacité d'un.e acteur.ice à infliger une souffrance ou une privation à un autre (Foucault, 1975). Elle expose aussi l'autorité qui punit à la contestation et à la qualification d'« abus d'autorité ». L'historiographie et la sociologie des suppliques se sont également attelées à la manière dont les personnes ou les institutions en situation d'autorité sollicitaient, accueillaient et traitaient les doléances des requérants (Bercé, 1990 ; Thireau et Hua, 2010). Simona Cerutti a montré que le dispositif de supplique dans l'Europe moderne reposait sur la nécessité pour les gouvernant.es d'écouter les gouverné.es, elle-même fondée sur l'interdépendance entre une juridiction (*jus dicendi*) et un peuple dont l'existence légitime ladite juridiction (Cerutti, 2010). La transformation des modes politiques de gouvernement n'a pas fait disparaître une telle nécessité, au contraire. Un ensemble de travaux s'est intéressé à la manière dont les présidences de régimes démocratiques prêtaient une grande importance aux lettres qui leur étaient envoyées comme un lieu de construction d'une relation personnalisée entre le peuple et ses dirigeant.es (Schijman, 2021 ; Fraenkel, 1997 ; Fretel et Offerlé, 2021). Dans ces régimes, les doléances continuent de faire apparaître les « réseaux d'obligation mutuelle » et « une forme de collaboration entre les rédacteurs et les autorités à qui les écrits s'adressent », à l'image des cahiers de doléances ouverts comme réponse à la crise des Gilets jaunes de 2018 (Baciocchi et al., 2024). Dans ce dossier, l'article de Salomé Bouché-Frati s'intéresse au travail d'encadrement des personnels d'un dispositif professionnel d'insertion professionnelle d'inspiration militaire – l'Établissement pour l'insertion dans l'emploi (Epipe). La formulation et la prise en compte des besoins de ces jeunes, appelé.es les « volontaires », ne diluent pas l'autorité du personnel encadrant, mais répondent à la nécessité de limiter les conflits et l'incertitude.

Il importe pourtant de ne pas réduire l'autorité et le travail qui la construit à une relation interpersonnelle exclusive. Les relations d'autorité impliquent au contraire une pluralité d'acteur.rices, dont des travailleur.ses subalternes de l'autorité, relais d'une autorité supérieure et souvent placé.es en première ligne : sous-officiers, sœurs soignantes, gendarmes, petits chefs, assistantes sociales, gardiennes de camp (Lignereux, 2008 ; Kalifa, 2009 ; Houte, 2010 ; Marly, 2019 ; Mailänder, 2021 ; Zappi, 2019 ; Jusseume, 2023 ; Loris, 2023). Dans ce dossier, Emmanuel Saint-Fuscien revient en entretien sur son choix de travailler sur les « petites autorités », tout particulièrement les sous-officiers ou les enseignant.es, en situation de contact avec les subordonné.es. Les études ethnographiques conduites au niveau des interactions de guichet entre administré.es et administrations ont également montré toute la fécondité de s'intéresser à celles et ceux qui incarnent l'institution, tout en se ménageant

également la possibilité de s'en distancier (Lipsky, 1980 ; Dubois, 1999 ; Spire, 2008), notamment face aux colères, injures et récriminations (Massicard, 2019). Bien qu'elles-mêmes soumises à des procédures d'évaluation, de notation, de punition ou de blâme qui gagnent à être connues pour interroger les rouages du pouvoir (Purenne et Aust, 2010 ; Didier, 2011 ; Sallée et Chantraine, 2014 ; Karila-Cohen et Le Bihan, 2018), ces « petites mains de la force publique » (François, 2023) investissent l'espace de l'autorité. L'article d'Alex Maignan, qui porte sur un stage à destination de personnes « hypersensibles » animé par le fondateur d'une association de méditation, complexifie encore ces configurations actantielles de l'autorité. Il insiste sur le rôle de « passeurs de charisme » de certain.es participant.es, bénévoles placé.es en position d'intermédiaires, qui garantissent le dispositif spatio-temporel et interactionnel nécessaire à la « performance charismatique » de l'organisateur, par exemple en remplaçant les objets (réveil, gong, carafe d'eau) sur l'estrade à partir de laquelle il dirige la méditation ou en installant les participant.es dans la salle.

Il est également nécessaire de prendre en compte les relations d'autorité où interviennent, de manière ponctuelle ou continue, des intermédiaires qui assistent demandeur.euses, puni.es ou preneur.euses d'ordre dans leur relation à l'autorité. De nombreux travaux s'attachent à montrer ce que le recours à un scribe ou un écrivain public (Zemon Davis, 1990 ; Métayer, 2001) transforment dans la forme et le contenu des relations d'autorité. Il en va de même des intermédiaires du droit, comme les avocat.es, qui participent à traduire les relations d'autorité dans le langage et les enjeux juridiques (Pélisse, 2019 ; Durand et Israël, 2022). L'attention à de tels acteurs permet de saisir l'encadrement juridique croissant des relations d'autorité, par exemple avec le contrôle des liens hiérarchiques au travail (Dezalay, 1986 ; Edelman, 2016). Il s'agit alors de penser la manière dont le travail d'autorité s'accommode de la prolifération des normes qui l'encadrent et de la possible intermédiation d'autorités administratives ou juridictionnelles, et de le faire notamment en s'interrogeant sur la manière dont cette normativité prend forme dans le quotidien des institutions (Durand, 2025).

Les espaces et les objets occupent une grande place dans le déploiement du travail d'autorité. Dans ce dossier, la traduction d'un chapitre de l'ouvrage de Matthew Hull, *Government of Paper* (2012), place d'ailleurs au centre de l'analyse les artefacts matériels et graphiques utilisés dans les interactions bureaucratiques avec l'administration pakistanaise à Islamabad. Il décrit méticuleusement la manière dont les fonctionnaires reçoivent les administré.es ayant demandé une audience, et assignent à chacun.e des places différenciées et subalternes par l'agencement scriptural, matériel et spatial des bureaux. L'article de Salomé Bouché-Frati analyse le contrôle des objets autorisés ou prescrits aux « volontaires » comme un lieu central de la relation d'autorité qui se déploie à l'Epide, l'institution d'insertion qu'elle étudie.

Savoir de quelle manière les configurations spatiales et matérielles contraignent ou encouragent le travail d'autorité est alors un enjeu. La question de la plus ou moins grande distance spatiale – et même de la proximité (Memmi, Cousin et Lambert, 2019) – devient centrale. Si les articles du dossier se concentrent sur des situations de coprésence, les relations d'autorité se déploient également à distance. Que l'on pense, par exemple, aux lettres d'exclusion par lesquelles le *líder máximo* du gang international *Los Netas* matérialise, depuis sa prison, son autorité suprême sur les membres du réseau (Lamotte, 2018). La dématérialisation des relations avec les administrations et les industries de service invite également à s'intéresser aux contextes dans lesquels la relation d'autorité peine à s'incarner dans une relation interpersonnelle, et où des dispositifs matériels et techniques deviennent centraux, comme dans les interactions visiophoniques de Pôle Emploi (Velkovska et Zouinar, 2007 ; Boeglin-Henky, 2025) ou avec les guichets numériques de la CAF (Deville, 2018). On retrouve là, dans un registre bien distinct, une réflexion sur la manière dont les fidèles adressent leurs prières aux divinités, en ayant bien souvent recours à des objets, notamment graphiques, pour incarner les relations (Albert-Llorca, 1993 ; Mauss, 2019).

Mettre les autorités à l'épreuve

Envisager l'autorité comme une relation implique de ne pas opposer, d'un côté, les détenteur.rices d'autorité qui l'exerceraient activement et, de l'autre, celles et ceux qui en subiraient passivement les effets. Au contraire, parce qu'elles nécessitent un travail constant de stabilisation, ces relations sont également toujours susceptibles d'être fragilisées, contestées ou réaffirmées par celles et ceux sur lesquelles elles s'exercent. Le principal enjeu consiste alors à documenter les dynamiques de stabilisation et de déstabilisation, c'est-à-dire les formes d'entente, de négociation, mais aussi d'altercation, d'obstruction ou de subversion, qui se jouent dans la relation d'autorité.

Comment s'approprie-t-on et façonne-t-on les normes de la relation d'autorité ? En reprenant la notion de « subordination coercitive » d'Arjun Appadurai (Appadurai, 1990, 94), Matthew Hull insiste sur la manière dont les administré.es pakistanais.es mettent en avant leur position de dépendance pour obliger l'administration à envisager leur situation. Cela n'est d'ailleurs pas sans engendrer craintes et angoisses chez les autorités interpellées. Dans son étude des pétitions adressées au Service des affaires indigènes nord-africaines dans la France des années 1930, Emmanuel Blanchard explique que les demandes des indigènes émigré.es ou de leurs proches, souvent laissées sans réponse, révèlent les contradictions et les limites de cette administration coloniale en métropole. Cherchant à « être gouvernés comme des administrés et non à être commandés comme des sujets » (Blanchard, 2024, 290), les Algérien.nes en métropole témoignent d'une attente de gouvernement auprès des fonctionnaires de l'État colonial, qui multiplient pourtant les pratiques dilatoires en vue d'étouffer leurs demandes. Les

capacités d'action des requérant.es ne s'épuisent cependant pas dans un exercice de conformité « aux normes supposées de l'administration » (Fassin, 2000). Des travaux ont souligné comment les requérant.es activaient de manière différenciée, entre elles et eux ou dans le temps, des registres relationnels variés, voire les articulaient dans les mêmes demandes (par exemple Girard, 2013). Matthew Hull décrit les multiples variations qui parcourent les requêtes des administré.es à Islamabad : variations des subjectivités politiques performées (citoyen.ne, bureaucrate ou suppliant.e), mais aussi celle des langues employées ou encore des présentations graphiques adoptées. Ces variations ne doivent pas être uniquement analysées comme des erreurs stratégiques ou des maladresses : elles participent au travail relationnel propre à ces communications épistolaires. À partir d'une enquête sur les lettres de plaintes de travailleur.ses chinois.es dans les années 1990, Isabelle Thireau et Linshan Hua estiment en effet que ces actes de dénonciations contribuent à stabiliser des repères normatifs communs avec les responsables concernés (Thireau et Hua, 2001, 1285). La doléance devient alors, au-delà d'un simple outil du travail d'autorité, le lieu d'une négociation de son contenu, qu'il s'agisse de saisines par des prisonnier.es d'une autorité administrative indépendante (Durand, 2014) ou de plaintes de patients qui s'estiment victimes de préjudices liés à l'activité médicale (Barbot, Winance et Parizot, 2015). Il importe de ne pas faire des adresses aux puissant.es de simples reflets de relations d'autorité, mais de mettre en lumière la manière dont ces pratiques contribuent à les constituer, à les contester ou à les dénier.

S'intéresser aux épreuves de la relation d'autorité vise à comprendre autant ce qui la stabilise que ce qui la déstabilise, voire la subvertit. Les pratiques contestataires n'ont pas toutes un éclat révolutionnaire. Elles se nichent parfois dans les silences (Scott, 1990), l'humour (Fleming et Spicer, 2003 ; Laursen, 2016), les insultes chuchotées, criées, écrites, signées ou anonymes, de la salle de classe jusqu'aux rangs du Parlement (Testanière, 1967 ; Willis, 1977), ou les perturbations sonores comme les charivaris (Zemon Davis, 1971). Ce dossier revient principalement sur des formes de fragilisation passagère, plutôt que sur des pratiques contestataires radicales. Dans l'article d'Alex Maignan, le fait que certain.es participant.es au stage de méditation émettent l'hypothèse d'un fonctionnement sectaire et assimilent l'organisateur à un « gourou » prouve l'existence de positions critiques à l'égard du dispositif. La difficulté à maintenir un cadre d'autorité stabilisé se perçoit aussi dans les conseils d'élèves étudiés par Leia Duval-Valachs. Les enseignantes comme les élèves se retrouvent, ponctuellement, à endosser à nouveau leur statut asymétrique d'élève et d'enseignante, censé être temporairement suspendu. Les regards appuyés en direction de la maîtresse, les postures corporelles tournées vers elle ou ses interventions visant à valider la « bonne réponse » d'un élève, sont autant de pratiques qui rappellent que seule l'enseignante détient, en dernière instance, une autorité supérieure.

Un intérêt central de la notion d'épreuve est d'interroger les conditions de transformation des relations d'autorité. En effet, la notion d'épreuve est pertinente pour caractériser des moments

charnières où l'exercice de l'autorité se trouve ouvertement contesté et délégitimé. Pierre Karila-Cohen, dans son plaidoyer pour une histoire sociale de l'autorité, avait déjà indiqué combien « l'étude de l'effritement [de l'autorité], ou de son effondrement brutal » (Karila-Cohen, 2008, 5) était intéressante. Dans son entretien, Emmanuel Saint-Fuscien rappelle que certains contextes sont plus propices que d'autres à la refonte des grammaires d'autorité. Il distingue les guerres comme l'épreuve par excellence des relations d'autorité, dans la mesure où les acteur.rices sont conduit.es à repenser l'autorité et à en pratiquer de nouvelles formes. L'article de Gala Agüero montre comment les participant.es à la dernière cérémonie religieuse consacrée à la Vierge se positionnent dans l'espace critique qu'ouvre l'absence du patron, et comment ces positionnements préparent la reconfiguration des relations d'autorité sur ce territoire, avec notamment la reprise en main de l'organisation des cérémonies religieuses par d'autres acteur.rices.

Prêter attention à de telles reconfigurations par les épreuves invite à mieux cerner les régimes de relations d'autorité et la manière dont ils s'agencent. Certains articles montrent l'articulation de différentes normes d'autorité, souvent pensées de manière exclusive en référence aux types purs de la domination légitime de Max Weber (Weber, 2013 ; Kauffmann, 2014). Dans l'article d'Alex Maignan, l'organisateur du séminaire, promouvant un modèle horizontal de relations sociales, en vient pourtant à construire une « singularité charismatique » dont la verticalité est l'une des caractéristiques. La description ethnographique de relations d'autorité complexes invite à remettre en cause l'idée d'une succession historique linéaire de modèles relationnels d'autorité (Hibou, 2011). Il serait simpliste de croire qu'un type de relation d'autorité en chasserait un autre. Emmanuel Saint-Fuscien nous y invite dans ce dossier, en mettant en garde contre tout récit linéaire. Cette prévention n'enlève rien à la nécessité de prendre en compte la dimension diachronique des relations d'autorité. Cerner avec précision les inflexions et les changements historiques dans les manières de faire et de vivre l'autorité reste un défi à relever. En ce domaine, ce dossier ne s'aventure certes pas dans des chronologies de longue durée, mais il montre l'importance des continuités en matière d'autorité. C'est dans une histoire longue de l'encadrement militaire de la jeunesse, à la fois en métropole et dans les colonies, que peuvent se comprendre les structures en apparence nouvelles des Epide, étudiées par Salomé Bouché-Frati. À travers ses observations dans les bureaux de l'administration de l'État pakistanais des années 1990, Matthew Hull plonge aussi son analyse dans une histoire plus longue, celle de la Compagnie des Indes et de l'État colonial britannique. L'attention à ces temporalités emboîtées éclaire également l'enquête d'Isabelle Thireau et de Hua Linshan sur les requêtes adressées à l'Administration des Lettres et des visites créées dans la Chine de Mao Zedong en 1951. Comme les auteur.rices l'expliquent, « les processus de dotation de sens des faits les plus récents n'apparaissent jamais complètement indépendants, ou dissociés, d'éléments ancrés dans les premières décennies du régime » (Thireau et Hua, 2010, 384). Ces exemples plaident pour une articulation de l'échelle micro et d'une réflexion sur

les temporalités, dans le sillage d'Yves Cohen qui a mis au jour l'émergence d'une culture du commandement à partir d'une multiplicité d'études de cas situées dans le premier XX^e siècle (Cohen, 2013).

Relations d'autorité et expériences sensibles

Approcher les relations d'autorité par l'expérience sensible n'est pas neuf, que l'on pense au premier numéro de la revue *Sensibilités* consacré à « l'anatomie du charisme » et surtout à la place des communautés émotionnelles dans les études consacrées depuis Max Weber à la construction du pouvoir des chefs ou des prophètes (Martin et Pajon, 2011 ; Sapiro, 2003 ; Pagis, 2024). En restant centré sur l'autorité en train de s'exercer, il est possible de saisir le très large spectre des émotions en jeu dans la relation d'autorité, les sentiments qu'elles provoquent, mais aussi les traces qu'elles laissent.

Les relations d'autorité sont parfois saturées d'émotions qui participent à créer une distance entre les acteur.rices qui détiennent la légitimité de son exercice et les autres, sans pour autant que l'autorité ne soit jamais définitivement assise. Au cœur du stage de méditation à destination de personnes « hypersensibles » – des individus « anxieusement ouverts au monde », comme le résume leur « prophète-enseignant » – étudié par Alex Maignan, se déploient des configurations sensorielles bien précises, organisées par les différentes apparitions de François, par sa gestion du silence et le rythme des gongs, et par ses tenues vestimentaires colorées le distinguant de tous les autres. Alex Maignan déplie les ressorts d'une prestation d'« autorité charismatique » performée « sur le mode de la relation *personnelle et émotionnelle* ». Entre « hypersensibles » incités à formuler leurs émotions, le stage est aussi construit pour faire émerger dans des temps encadrés la parole de l'assistance qui trouve à s'exprimer selon un répertoire émotionnel, du corps et de l'esprit, comprenant frissons et bouleversements. Dans l'article sur l'Epide, Salomé Bouché-Frati porte à notre attention la façon dont les agent.es, la plupart d'anciens militaires, parlent des jeunes à encadrer, donnant à voir le sentiment d'insécurité créé par le devoir de s'imposer face à un public préalablement défini comme difficile : si l'un d'entre eux déclare n'avoir « pas peur » de se mettre en danger physiquement, il n'en reste pas moins que les discours stigmatisants qui circulent sur ces jeunes participent à faire surgir, dans ce huis-clos asymétrique, un « sentiment de fragilité des dominants ». Ainsi, en cherchant à accéder à l'expression verbale ou corporelle des émotions des acteur.rices, il devient possible d'identifier les situations qui troublent ou débordent les normes émotionnelles, tacites ou explicites, de la relation d'autorité.

Élaborée dans le cadre d'une analyse des processus de transformation du capitalisme, la notion de « travail émotionnel » apparaît très pertinente pour penser une dimension centrale du travail d'autorité et de sa mise à l'épreuve (Hochschild, 2017). À partir d'une enquête ethnographique auprès

d'hôtesse de l'air de la compagnie Delta Airlines, *Le prix des sentiments* analyse comment, entre autres, le contexte du temps de vol, un temps professionnellement très hiérarchique, est un moment où ces femmes apprennent à maîtriser leurs émotions et leur corps pour obéir à des « conventions émotionnelles ». Dans ce même ouvrage, l'auteur développe le cas d'une configuration professionnelle inverse du point de vue des émotions requises, celle des agents de recouvrement masculins qui, pour soumettre les débiteurs à leur autorité, doivent mobiliser le registre de l'agressivité et mettre à distance toute empathie. Cet ouvrage, en plus d'inviter à intégrer les dimensions émotionnelles dans l'analyse du travail, et du travail dans l'analyse des émotions, a fait l'objet de développements très fructueux. Ainsi Lola Zappi a-t-elle détaillé la manière dont les assistantes sociales de l'entre-deux-guerres apprennent dès leur formation à adopter « la bonne distance » affective dans leurs interactions avec les familles des classes populaires dont elles sont censées se rapprocher (Zappi, 2019 ; voir aussi Demailly, 2022). Dans un autre registre, rappelant l'importance des objets dans le déploiement des techniques émotionnelles, Anne Carol avait montré comment les carnets d'exécution tenus par Anatole Deibler, responsable des exécutions capitales en France entre 1885 et 1939, ont servi d'outil d'insensibilisation au travail du bourreau (Carol, 2022). Dans le cadre de pratiques BDSM, c'est la recherche d'un plaisir sexuel qui conduit à endosser, temporairement et dans des conditions, bien précises un statut de domination ou de soumission (Trachman et Bérard, 2018 ; Chantraine et Luset, 2022).

Discutant l'approche développée par Hochschild et ses angles morts, la note de Manuel Schotté présentée dans ce dossier invite à se saisir de « tout ce qui détermine l'apparition, l'intensité, la forme ou encore la « coloration » de l'émotion » et propose de « connecter la question du travail émotionnel aux processus de socialisation ». Pour montrer l'importance de dépasser l'analyse du seul « travail émotionnel conscient », il prend l'exemple de l'épreuve d'un concours lors duquel, « suivant leur socialisation antérieure, les candidats sont dotés de dispositions différentes, qui les conduisent à vivre la situation, objectivement stressante, de façon fort différente ». En comparant les services à la personne en institution ou à domicile, Christelle Avril avait par exemple mis en évidence le poids du cadre de contrôle et de sanction qu'exercent les institutions (les crèches et les maisons de retraite) dans l'intériorisation de ces normes, faisant l'hypothèse que les travailleuses exerçant leur métier sous le regard de leur hiérarchie « ont une probabilité plus forte de mettre en œuvre voire d'intérioriser des injonctions au travail émotionnel ou de *care* que les salariées à domicile » (Avril, 2018, 2009). Dans tous les cas, il ne s'agit aucunement d'imputer tel ou tel ressenti aux hommes et aux femmes engagés dans un rapport d'autorité, mais de comprendre ce qu'ils et elles mettent en jeu dans ces moments de tension, et ce qui situe socialement l'expression de ces émotions (Lignier et Pagis, 2014 ; Corbin, 1982). Dans le dossier, le texte de Matthew Hull propose une façon d'étudier ce qu'il nomme le « plaidoyer affectif » pour qualifier la mobilisation d'un répertoire émotionnel, et montre ce qui contribue, dans le cadre de la supplique, à créer de toute pièce une relation affective.

À l'échelle des trajectoires, on peut enfin se demander ce qu'il reste après-coup de l'expérience sensible des relations d'autorité. Les conséquences d'une telle épreuve ne relèvent pas seulement de l'ordre des sentiments. Elles peuvent s'incarner dans des traces corporelles (tatouages, cicatrices, amputations), qui sont autant d'empreintes de la relation d'autorité, mais aussi dans des façons de penser plus globalement ces relations. L'analyse biographique paraît également à même de cerner comment certaines expériences d'autorité en ont engendré de nouvelles conceptualisations. Emmanuel Saint-Fuscien a par exemple retracé la trajectoire de Célestin Freinet à la lumière de sa participation à la Première Guerre mondiale. Le pédagogue a réinvesti son expérience de soldat, marquée par la dé-disciplinarisation des liens d'autorité dans l'armée en guerre en 1914-1918, dans la salle de classe de l'entre-deux-guerres, prônant une nouvelle conception de l'autorité du professeur (Saint-Fuscien, 2017). De même, les travaux sur la politisation de la question carcérale dans les années 1970, en Allemagne comme en France, ont montré l'importance des expériences carcérales des militant.es révolutionnaires d'extrême-gauche dans l'élaboration d'un discours critique sur l'institution carcérale (Salle, 2009 ; Bérard, 2013).

Dans un tout autre registre enfin, ce dossier invite, comme le fait Emmanuel Saint-Fuscien dans son entretien, à penser le rapport à l'autorité qu'entretiennent les chercheur.euses en sciences sociales qui travaillent sur les relations d'autorité. Qu'est-ce qui conduit à travailler sur l'autorité, quel est le rôle du contexte politique et intellectuel dans le choix d'un tel objet ? Comment les recherches sur les relations d'autorité déstabilisent-elles les positions d'autorité que sont amené.es à occuper dans leur carrière des chercheur.euses et des enseignant.es (comité de sélection, salle de classe, jury de thèse, évaluation d'articles) ?

Autorité et domination

Une ambition de ce dossier est d'articuler une attention centrale aux interactions à la prise en compte des différences individuelles de rapport à l'autorité et de sa possible remise en cause, ainsi qu'à celle d'autres formes de relations de pouvoir, notamment adossées à des rapports sociaux de domination. La notion de domination est travaillée ici pour penser la place des rapports sociaux de genre, de race, de classe ou d'âge dans le renforcement, la concurrence ou la redéfinition des statuts participationnels lors des épreuves d'autorité. Il s'agit d'une part de chercher, dans les interactions elles-mêmes, comment les trajectoires des personnes, ou les assignations de genre, de classe, de race ou encore d'âge s'avèrent ou non pertinents en situation, et la manière dont ces éléments participent à renforcer, concurrencer ou redéfinir les épreuves d'autorité.

L'intérêt d'une focalisation resserrée sur des configurations relationnelles nécessairement situées est de ne pas plaquer les mécanismes de pouvoir *a priori* sur les situations étudiées. Leur analyse

ne peut cependant ignorer les rapports sociaux de domination qui les traversent et contribuent à les structurer. Comme l'écrit Leia Duval-Valachs : « En s'intéressant finement aux interactions par lesquelles l'autorité se manifeste et est travaillée, les sciences sociales sont susceptibles de faire du lien entre autorité et domination une question empirique plutôt qu'une pétition de principe ». Les textes présentés ne proposent toutefois pas une mais des manières d'articuler l'analyse des rapports sociaux de domination et celles des relations d'autorité – le dossier ouvre le débat plutôt qu'il ne le tranche.

Il ne s'agit en aucun cas de rabattre les relations d'autorité sur de simples manifestations de rapports de domination – de classe, de genre, de race, ou encore d'âge. Une scène fameuse du *Massacre de Fort Apache* de John Ford (1948) montre le lieutenant-colonel Thursday, récemment arrivé de la Côte Est et interprété par Henry Fonda, pénétrer dans le logement de l'un de ses subordonnés pour lui reprocher sévèrement son comportement. Il est alors interrompu par le père de celui-ci, également militaire sous les ordres du lieutenant-colonel, qui lui rappelle que l'autorité du supérieur militaire cède, sous son toit, à celle du chef de famille, lequel peut seul décider d'admonester les membres de son foyer. Le lieutenant-colonel Thursday, confus, se retire. Même si les frontières spatiales des relations d'autorité sont rarement si précisément délimitées, cette scène dit cependant quelque chose de la nature de la relation d'autorité, qui s'attache à des statuts situés plus qu'à des personnes. Au contraire, les rapports sociaux de classe, de race, de genre ou d'âge sont caractérisés par une forte stabilité des assignations – malgré des pratiques marginales de *passing* (Bosa, Pagis et Trépiéd, 2019) – et structurent durablement des hiérarchies sociales.

L'enquête empirique doit alors comprendre comment ces relations de pouvoir – adossées à des statuts participationnels et des rapports sociaux de domination – s'articulent, se redoublent ou se concurrencent, et surtout comment elles participent à s'éclairer mutuellement. Il est par exemple nécessaire de croiser ces deux approches pour comprendre le mépris si fréquemment affiché pour les « petit.es fonctionnaires », fugacement dominant.es dans des interactions administratives, mais dominé.es socialement par celles et ceux qui les vilipendent. Les rapports sociaux d'âge, mais aussi de race ou de genre, sont susceptibles de concurrencer les asymétries statutaires (par exemple en refusant la légitimité d'un médecin à incarner l'autorité médicale en fonction de sa couleur de peau ou de son genre), voire d'être stabilisés en statuts participationnels autonomes. Dans un livre récent, Mickaël Chelal montre par exemple comment des « jeunes de cités », appartenant à différentes et à de mêmes générations, transforment des écarts d'âge en statuts relationnels qui commandent l'obéissance des « petits » vis-à-vis des « grands » – l'appartenance à ces deux groupes étant elle-même reconnue de manière variable aux personnes (Chelal, 2025).

Symétriquement, les relations d'autorité sont susceptibles de participer à assigner à leurs participant.es des statuts dans des rapports sociaux de domination. On sait combien, au XIX^e siècle et

pendant une partie du XX^e siècle, les passages en conseil de révision et la vie de caserne ont contribué à la construction de la citoyenneté et aux appartenances nationales (Roynette, 2017 ; Marly, 2019). Il en va de même aujourd'hui pour les relations avec l'école, la police ou encore la justice, qui structurent des formes différenciées de relations à l'État selon la race ou la classe (Coutant, 2005 ; Lerman et Weaver, 2014 ; Goffman, 2014 ; Roché, 2022). De telles interactions, avec la justice (Sohn, 2009) ou la sanction disciplinaire au collège (Ayrat, 2011) pour les jeunes garçons, ou avec les gynécologues pour les femmes (Koechlin, 2022) jouent aussi dans la fabrique des identités de genre. L'enjeu est bien d'entrevoir les conséquences durables des relations d'autorité dans la construction des appartenances religieuses, sociales, politiques, nationales, sexuelles, raciales ou territoriales.

Selon nous, l'étude des mises à l'épreuve de l'autorité peut s'enrichir de celle des trajectoires sociales des acteur.rices, et des ressources culturelles, sociales et économiques dont ils et elles disposent, dès lors qu'elle se donne également pour objectif d'expliquer les différences individuelles de rapport à l'autorité, et de sa possible remise en cause. Dans ce dossier, Alex Maignan relit les mises à l'épreuve du « prophète-enseignant » lors du séminaire de méditation, à l'aune des trajectoires professionnelles, du genre et de la classe des participant.es. Quant à Leia Duval-Valachs, elle montre que le milieu social et surtout l'âge des enfants influent sur la manière dont les élèves perçoivent l'autorité de la maîtresse et le temps durant lequel ils et elles s'autorisent à prendre la parole. Gala Agüero rend visible le partage genré des rôles dans la plantation, et notamment le rôle actif de la mère du patron dans l'organisation de la vie religieuse et l'encadrement familial, mais aussi les clivages liés aux âges et aux différentes générations d'habitant.es de la plantation. Enfin, tout l'enjeu de la note de Manuel Schotté est de plaider pour l'étude des rapports de domination dans le surgissement des émotions en jeu dans des relations asymétriques de pouvoir.

Penser l'autorité en termes de relation revient à insister sur l'incertitude – la chance, dirait Max Webee – dont sont porteuses de telles interactions, et rendre compte de la dimension productive de cette incertitude. La description des dispositifs matériels, spatiaux, langagiers et moraux de telles épreuves apparaît alors essentielle pour comprendre les contraintes, les appuis et les médiations avec lesquels peuvent jouer les acteur.rices.

Bibliographie

« Anatomie du charisme », dossier, 2016, *Sensibilités*, n°1.

ALBERT-LLORCA Marlène, 1993, « Le courrier du ciel », *Écritures ordinaires*, D. Fabre éd., Paris, BPI - Centre Georges Pompidou, p. 183-222.

- APPADURAI Arjun, 1990, « Topographies of the self: praise and emotions in Hindu India », *Language and the Politics of Emotion*, C.A. Lutz et L. Abu-Lughod éd., Cambridge, Cambridge University Press, p. 92-112.
- AVRIL Christelle, 2018, « Sous le *care*, le travail des femmes de milieux populaires. Pour une critique empirique d'une notion à succès », *Je travaille, donc je suis*, M. Maruani éd., Paris, La Découverte, p. 205-216. [URL: <https://shs.cairn.info/je-travaille-donc-je-suis--9782707199706-page-205>], consulté le 19 mai 2025.
- AYRAL Sylvie, 2011, *La fabrique des garçons : sanctions et genre au collège*, Paris, PUF.
- BACIOCCHI Stéphane et al., 2024, « Déchiffrer les cahiers de doléances : Source, contextes et propositions d'économie politique (département de la Somme, 2018-2019) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 79, n° 1, p. 7-56.
- BARBOT Janine, WINANCE Myriam et PARIZOT Isabelle, 2015, « Imputer, reprocher, demander réparation. Une sociologie de la plainte en matière médicale », *Sciences sociales et santé*, vol. 33, n° 2, p. 77-105.
- BERARD Jean, 2013, *La justice en procès. Les mouvements de contestation face au système pénal (1968-1983)*, Paris, Presses de Sciences Po. [URL: <http://www.cairn.info/la-justice-en-proces-9782724612721.htm>], consulté le 29 avril 2019.
- BERCE Yves-Marie, 1990, *Le roi caché. Sauveurs et imposteurs. Mythes politiques populaires dans l'Europe moderne*, Paris, Fayard.
- BERTRAND Romain, 2014, « Comment jouer à chat perché avec l'État », *Critique*, vol. 810, n° 11, p. 895-904.
- BLANCHARD Emmanuel, 2024, *Des colonisés ingouvernables : adresses d'Algériens aux autorités françaises (Akbou, Paris, 1919-1940)*, Paris, SciencesPo les presses.
- BLIC Damien de et LEMIEUX Cyril, 2005, « Le scandale comme épreuve. Éléments de sociologie pragmatique », *Politix*, vol. 71, n° 3, p. 9-38.
- BLUM Alain et CERUTTI Simona, 2018, « S'adresser à l'autorité en tant qu'individu singulier : parcours historiques croisés. Entretien réalisé par Samuel Hayat, Judith Lyon-Caen et Federico Tarragoni et présenté par Judith Lyon-Caen », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n° 34, p. 211-228.
- BOEGLIN-HENKY Mathilde, 2025, « Le travail de l'activation : Les négociations dans la « mise au travail » des chômeurs depuis la dématérialisation », *Réseaux*, vol. 249-250, n° 1, p. 277-307.
- BOLTANSKI Luc, 2009, *De la critique : Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard.
- BOLTANSKI Luc, 1984, « La dénonciation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 51, n° 1, p. 3-40.
- BOSA Bastien, PAGIS Julie et TREPIED Benoît, 2019, « Le passing : un concept pour penser les mobilités sociales », *Genèses*, vol. n° 114, n° 1, p. 5-9.
- BURAWOY Michael, 2015, *Produire le consentement*, Montreuil, La ville brûle.

- CAROL Anne, 2022, « Insensible, le bourreau ? : Les carnets d'Anatole Deibler (1885-1939) », *Sensibilités*, vol. 11, n° 1, p. 49-57.
- CERUTTI Simona, 2010, « Travail, mobilité et légitimité. Supplices au roi dans une société d'Ancien Régime (Turin, XVIIIe siècle) », vol. 65, n° 3, p. 571-611.
- CHANTRAINE Gilles et LUSSET Élisabeth, 2022, « BDSM », *Dictionnaire du fouet et de la fessée. Corriger et punir*, I. Poutrin et É. Lusset éd., Paris, PUF.
- CHATEAURAYNAUD Francis, 2015, « L'emprise comme expérience », *Sociologies* [En ligne], [URL : <https://journals.openedition.org/sociologies/4931>], consulté le 7 novembre 2023.
- CHATEAURAYNAUD Francis et TORNAY Didier, 1999, *Les sombres précurseurs : une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- CHAUVENET Antoinette, 1998, « Guerre et paix en prison », *Cahiers de la sécurité intérieure*, n° 31, p. 91-109.
- CHELAL Mickaël, 2025, *Grandir en cité. La socialisation résidentielle de « jeunes de cité »*, Bordeaux, Le bord de l'eau.
- COHEN Yves, 2013, *Le siècle des chefs : Une histoire transnationale du commandement et de l'autorité*, Paris, Éditions Amsterdam/Multitudes.
- CORBIN Alain, 1982, *Le Miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social (XVIIIe-XIXe siècles)*, Paris, Aubier-Montaigne.
- COUTANT Isabelle, 2005, *Délit de jeunesse : La justice face aux quartiers*, Paris, La Découverte.
- DEMAILLY Lise, 2022, « Significations plurielles de la norme de « bonne distance » dans le travail d'accompagnement », *Vie sociale*, vol. 39, n° 3, p. 19-31.
- DEVILLE Clara, 2018, « Les chemins du droit : Ethnographie des parcours d'accès au RSA en milieu rural », *Gouvernement et action publique*, vol. 3, n° 3, p. 83.
- DEZALAY Yves, 1986, « Le conseil de discipline : une juridiction à la charnière de l'ordre domestique et de l'ordre juridique », *Sociologie du travail*, vol. 28, n° 3, p. 286-303.
- DIDIER Emmanuel, 2011, « « Compstat » à Paris : initiative et mise en responsabilité policière », *Champ pénal/ Penal field*, vol. VIII. [URL : <https://journals.openedition.org/champpenal/7971>], consulté le 22 novembre 2023.
- DUBOIS Vincent, 1999, *La vie au guichet*, Paris, Economica.
- DURAND Corentin, 2014, « Construire sa légitimité à énoncer le droit. Étude de doléances de prisonniers », *Droit et société*, vol. 87, n° 2, p. 329-348.
- DURAND Corentin, 2025, « La construction scripturale de la légalité. Les pratiques punitives en prison à l'épreuve de leur encadrement juridique », *Sociologie*, vol. 16, n° 1, p. 19-37.
- DURAND Corentin, 2018, « Un bureau derrière les barreaux. Travail relationnel et pouvoir discrétionnaire dans les audiences pénitentiaires », *Sociologie du travail*, vol. 60, n° 3. [URL : <http://journals.openedition.org/sdt/2599>], consulté le 7 septembre 2018.

- DURAND Corentin et ISRAËL Liora, 2022, « Porter la cause devant les Hautes Cours. Justiciables et auxiliaires du droit entre politisation et technicisation », *Politix*, vol. 139, n° 3, p. 117-143.
- EDELMAN Lauren B., 2016, *Working law: courts, corporations, and symbolic civil rights*, Chicago ; London, The University of Chicago Press.
- FARGE Arlette et FOUCAULT Michel, 1982, *Le Désordre des familles : Lettres de cachet des Archives de la Bastille au XVIIIe siècle*, Paris, Gallimard.
- FASSIN Didier, 2000, « La supplique. Stratégies rhétoriques et constructions identitaires dans les demandes d'aide d'urgence », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 55, n° 5, p. 955-981.
- FLEMING Peter et SPICER Andre, 2003, « Working at a Cynical Distance: Implications for Power, Subjectivity and Resistance », *Organization*, vol. 10, n° 1, p. 157-179.
- FOUCAULT Michel, 1975, *Surveiller et punir : Naissance de la prison*, Paris, Gallimard.
- FRAENKEL Béatrice, 1997, « “Répondre à tous”. Une enquête sur le service du courrier présidentiel », *Par écrit. Ethnologie des écritures quotidiennes*, D. Fabre éd., Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 243-272.
- FRANÇOIS Camille, 2023, *De gré et de force : Comment l'État expulse les pauvres*, Paris, La Découverte.
- FRETEL Julien et OFFERLE Michel, 2021, *Écrire au président : enquête sur le guichet de l'Élysée*, Paris, la Découverte.
- GEAY Bertrand, ORIA Nathalie et FROMARD Louise, 2009, « La remise en ordre symbolique de l'institution. Les conseils de discipline dans l'enseignement secondaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 3, n° 178, p. 62-79.
- GENARD Elsa, 2025, *Sous les verrous. Une histoire sociale de la prison (France, premier XXe siècle)*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- GENARD Elsa et ROSSIGNEUX-MEHEUST Mathilde, 2023, *Routines punitives. Les sanctions du quotidien XIXe-XXe siècle*, Paris, CNRS éditions.
- GIRARD Pascale, 2013, « “J'y pense même en mangeant.” Peut-on lire des stratégies dans les Indipetae des jésuites d'Espagne et de Sardaigne du XVIIe siècle ? », *On ne peut pas tout réduire à des stratégies*, Les littéraires, D. Ribard et N. Schapira éd., Paris, Presses universitaires de France, p. 23-42.
- GOFFMAN Alice, 2014, *On the Run: Fugitive Life in an American City*, Chicago ; London, The University of Chicago Press.
- HIBOU Béatrice, 2011, *Anatomie politique de la domination*, Paris, La Découverte.
- HIM-AQUILLI Manon, 2017, « Distribuer le pouvoir comme on distribue la parole : le rituel des « tours de parole » dans des assemblées générales anarchistes/autonomes », *Semen. Revue de sémiolinguistique des textes et discours*, n° 43. [URL: <https://journals.openedition.org/semen/10710>], consulté le 18 octobre 2023.
- HOCHSCHILD Arlie Russell, 2017, *Le prix des sentiments : au cœur du travail émotionnel*, Paris, La Découverte.

- HOUTE Arnaud-Dominique, 2010, *Le métier de gendarme au XIXe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- HULL Matthew S., 2012, *Government of Paper: The Materiality of Bureaucracy in Urban Pakistan*, Berkeley, University of California Press.
- JUSSEAUME Anne, 2023, *Le soin des pauvres : vocations féminines dans le Paris du XIXe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Société d'histoire religieuse de la France.
- KALIFA Dominique, 2009, *Biribi : Les bagnes coloniaux de l'armée française*, Paris, Perrin.
- KARILA-COHEN Pierre, 2008, *L'état des esprits : l'invention de l'enquête politique en France, 1814-1848*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- KARILA-COHEN Pierre et LE BIHAN Jean, 2018, « La valeur du fonctionnaire », *Genèses*, vol. 113, n° 4, p. 3-10.
- KAUFFMANN Élisabeth, 2014, « « Les trois types purs de la domination légitime » de Max Weber : les paradoxes de la domination et de la liberté », *Sociologie*, vol. 5, n° 3, p. 307-317.
- KOECHLIN Aurore, 2022, *La norme gynécologique : ce que la médecine fait au corps des femmes*, Paris, Éditions Amsterdam.
- LAMOTTE Martin, 2018, « Trois études du pouvoir criminel. Actes d'autorité et écriture dans le gang Los Ñetas », *Cultures & Conflits*, vol. 110-111, n° 2-3, p. 99-120.
- LAURSEN Julie, 2016, « (No) Laughing Allowed—Humour and the Limits of Soft Power in Prison », *British Journal of Criminology*, vol. 57, n° 6, p. 1340-1358.
- LERMAN Amy E. et WEAVER Vesla M., 2014, *Arresting Citizenship: The Democratic Consequences of American Crime Control*, Chicago ; London, The University of Chicago Press.
- LIGNEREUX Aurélien, 2008, *La France rébellionnaire : les résistances à la gendarmerie, 1800-1859*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- LIGNIER Wilfried et PAGIS Julie, 2014, « Inimitiés enfantines : L'expression précoce des distances sociales », *Genèses*, vol. 96, n° 3, p. 35-61.
- LIMBADA Aïcha, 2023, *La nuit de noces : une histoire de l'intimité conjugale*, Paris, la Découverte.
- LIPSKY Michael, 1980, *Street-Level Bureaucracy: Dilemmas of the Individual in Public Service*, New York, Russell Sage Foundation.
- LORIS Marius, 2023, *Désobéir en guerre d'Algérie : la crise de l'autorité dans l'armée française*, Paris, Éditions du Seuil.
- MAILÄNDER Elissa, 2021, *Amour, mariage, sexualité : une histoire intime du nazisme (1930-1950)*, Paris, Éditions du Seuil.
- MAINSANT Gwénaëlle, 2010, « Du juste usage des émotions. Le rôle institutionnel des policier(e)s chargé(e)s de la lutte contre le proxénétisme », *Déviance et Société*, vol. Vol. 34, n° 2, p. 253-265.

- MARLY Mathieu, 2019, *Distinguer et soumettre : une histoire sociale de l'armée française, 1872-1914*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- MARTIN Clément et PAJON Christophe, 2011, « Max Weber, le charisme routinisé et l'armée de l'air. L'éducation charismatique au sein d'une école d'officiers », *L'Année sociologique*, vol. 61, n° 2, p. 383-405.
- MASSICARD Élise, 2019, *Gouverner par la proximité : une sociologie politique des maires de quartier en Turquie*, Paris, Éditions Karthala.
- MAUSS Marcel, 2019, *La prière*, F. Weber et N. Sembel éd. Paris, PUF.
- MEMMI Dominique, COUSIN Bruno et LAMBERT Anne, 2019, « Servir (chez) les autres : Pérennité et mutations de la domination rapprochée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 230, n° 5, p. 108-119.
- METAYER Christine, 2001, « Normes graphiques et pratiques de l'écriture. Maîtres écrivains et écrivains publics à Paris aux XVIIe et XVIIIe siècles », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 56, n° 4, p. 881-901.
- PAGIS Julie, 2024, *Le prophète rouge : enquête sur la révolution, le charisme et la domination*, Paris, la Découverte.
- PÉLISSÉ Jérôme, 2019, « Varieties of Legal Intermediaries: When Non-Legal Professionals Act as Legal Intermediaries », *Studies in Law, Politics, and Society*, vol. 81, p. 101.
- PRIGENT Pierre-Guillaume et SUEUR Gwénola, 2024, « Le contrôle coercitif : intérêts d'une notion, limites de l'incrimination », *Actualité juridique Pénal*, n° 9, p. 444-446.
- PURENNE Anaïk et AUST Jérôme, 2010, « Piloter la police par les indicateurs ? Effets et limites des instruments de mesure des performances », *Déviance et Société*, vol. 34, n° 1, p. 7-28.
- REINHARDT Bruno, 2014, « Soaking in tapes: the haptic voice of global Pentecostal pedagogy in Ghana », *Journal of the Royal Anthropological Institute*, vol. 20, n° 2, p. 315-336.
- ROCHE Sebastian, 2022, *La nation inachevée : la jeunesse face à l'école et la police*, Paris, Grasset.
- ROSSIGNEUX-MEHEUST Mathilde, 2022, *Vieillesse irrégulières : des indésirables en maison de retraite, 1956-1980*, Paris, la Découverte.
- ROYNETTE Odile, 2017, *Bons pour le service : la caserne à la fin du XIXe siècle*, Paris, Belin.
- SAINT-FUSCIEN Emmanuel, 2011, *À vos ordres ? La relation d'autorité dans l'armée française de la Grande Guerre*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- SAINT-FUSCIEN Emmanuel, 2017, *Célestin Freinet - Un pédagogue en guerres 1914-1945 : Un pédagogue en guerres*, Paris, Perrin.
- SAINT-FUSCIEN Emmanuel, 2010, « Les prévenus de conseils de guerre : "mauvais soldats" ou "combattants ordinaires" ? », *La Grande Guerre. Histoire de la mémoire collective en France et en Roumanie*, C. Prochasson et F. Turcanu éd., MAISON D'ÉDITION, Bucarest.
- SALLE Grégory, 2009, *La part d'ombre de l'État de droit : la question carcérale en France et en RFA depuis 1968*, Paris, Éditions de l'EHESS.

- SALLEE Nicolas et CHANTRAINE Gilles, 2014, « Observer, consigner, tracer. Les usages d'un cahier électronique controversé en établissement pénitentiaire pour mineurs », *Sociologie du travail*, vol. 56, n° 1, p. 64-82.
- SAPIRO Gisèle, 2003, « Formes et structures de l'engagement des écrivains communistes en France : De la « drôle de guerre » à la Guerre froide », *Sociétés & Représentations*, vol. 15, n° 1, p. 154-176.
- SCHIJMAN Emilia, 2021, « The petition ceremony: Letters to the President of Argentina », *Ethnography*, vol. 22, n° 4, p. 474-494.
- SCOTT James C., 1990, *Domination and the Arts of Resistance: Hidden Transcripts*, Yale, Yale University Press.
- SCOTT James C., 2013, *Zomia ou L'art de ne pas être gouverné*, Paris, Éditions du Seuil.
- SOHN Anne-Marie, 2009, « Sois un homme ! » : la construction de la masculinité au XIXe siècle, Paris, Éditions du Seuil.
- SPIRE Alexis, 2008, *Accueillir ou reconduire : Enquête sur les guichets de l'immigration*, Paris, Raisons d'agir.
- TESTANIERE Jacques, 1967, « Chahut traditionnel et chahut anémique dans l'enseignement du second degré », *Revue française de sociologie*, vol. 8, n° 1, p. 17-33.
- THIREAU Isabelle et HUA Linshan, 2001, « Le sens du juste en Chine. En quête d'un nouveau droit du travail », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 56, n° 6, p. 1283-1312.
- THIREAU Isabelle et HUA Linshan, 2010, *Les ruses de la démocratie : Protester en Chine*, Paris, Seuil.
- TRACHMAN Mathieu et BERARD Jean, 2018, « Le temps des fessées. Microhistoire d'un fantôme mineur », *L'Homme & la Société*, vol. 208, n° 3, p. 169-196.
- VELKOVSKA Julia et ZOUINAR Moustafa, 2007, « Interaction visiophonique et formes d'asymétries dans la relation de service », *Réseaux*, vol. 5, n° 144, p. 225-264.
- WEBER Max, 2013, *La domination*, Paris, Découverte.
- WILLIS Paul E., 1977, *Learning to labor: how working class kids get working class jobs*, New York, Columbia University Press.
- ZALC Claire, 2016, *Dénaturalisés : les retraits de nationalité sous Vichy*, Paris, Éditions du Seuil.
- ZAPPI Lola, 2019, *Le service social en action : assistantes sociales et familles assistées dans le cadre de la protection de la jeunesse à Paris dans l'entre-deux-guerres*, Thèse de doctorat, Paris, Institut d'études politiques.
- ZEMON DAVIS Natalie, 1990, *Fictions in the Archives: Pardon Tales and Their Tellers in Sixteenth-Century France*. Stanford, Stanford University Press.
- ZEMON DAVIS Natalie, 1971, « The Reasons of Misrule: Youth Groups and Charivaris in Sixteenth-Century France », *Past & Present*, vol. , n° 50, p. 41-75.